

N°	4	2	3
----	---	---	---

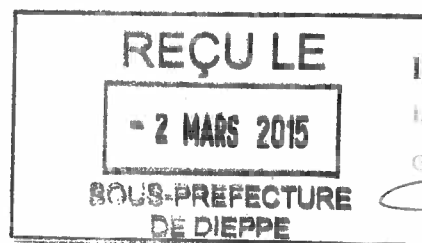
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quinze  Le mercredi 18 février 2015, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LE VERN.  - Débat d'Orientations Budgétaires 2015 (DOB)  Étaient présents ce jour : Mme LE VERN, M. DESTRUEL, M. RÉGNIER.  Absents excusés : Mme DE WAZIERS, Mme HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIENAIMÉ, M. DAVERGNE, M. DECORDE M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE., M. MAQUET, M. PATIN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<b>- Débat d'Orientations Budgétaires 2015 (DOB)</b> Les membres du Conseil sont invités à débattre sur les différents points énumérés dans le dossier d'ordre du jour – partie « Débat d'Orientations Budgétaires 2015 ». Les principaux objectifs de l'Institution en 2015 sont rappelés : l'achèvement du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, la transformation en syndicat mixte de l'Institution, la poursuite des différentes études et travaux de lutte contre la prévention des inondations par ruissellement sur le bassin, la continuité des actions de restauration de la continuité écologique qui, comme les actions précédentes, restent des actions inscrites au SAGE et qui doivent concourir à l'atteinte du bon état des eaux sur le bassin de la Bresle.
10 février 2015	
NOMBRE DE DELEGUES :	Le budget 2015 devra également tenir compte, comme les années précédentes, des écritures d'ordre qui consistent à rétablir les comptes de bilan du comptable et qui induisent des rectificatifs d'écritures, se traduisant par des écritures d'amortissement à passer. Ces opérations impactent de manière non négligeable la section de fonctionnement du budget de l'Institution.
En exercice	15
Présents	3
Votants	5
	Il est rappelé que la principale ressource financière de l'établissement provient des dotations départementales. Les participations des Départements, si elles restent conformes à celles de 2014 (261 000€), s'avèrent insuffisantes pour l'équilibre du budget. D'autres ressources proviennent de subventions octroyées sur des dépenses établies. Ces financements sont obtenus de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, des conseils régionaux Haute-Normandie et Picardie, du FEDER et de l'Etat. Chaque poste de dépense, par grande thématique, est présenté aux membres du conseil. Mme la Présidente indique que des choix seront proposés au moment du vote du BP.  <i>Après en avoir débattu, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, acte la tenue du débat sur les orientations budgétaires, pour l'exercice 2015.</i>

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 26/02/15

Acte exécutoire le : 26/02/15

la Présidente de l'Institution  
Marie LE VERN



Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie LE VERN

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
3, rue Seine - 76200 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 11 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com

3, rue Seine - 76200 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 11 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com